

RECRUTEMENT **INTERNE/EXTERNE** **Postes à pourvoir à compter du** **25/08/2025**



2 Contrats à durée indéterminée à temps complet **Infirmier(ère) en EHPAD**

Définition du poste

Sous la responsabilité hiérarchique du(de la) directeur(trice) d'établissement et sous la responsabilité fonctionnelle de l'encadrante(e) unité de soins, l'infirmier(ère) réalise les soins infirmiers, d'hygiène et de confort des résidents, selon le protocole médical et les règles d'hygiène et d'asepsie. Il(elle) participe à l'accueil et à la définition des besoins des résidents dans le cadre du projet personnalisé.

Missions

- Assurer l'accompagnement et la prise en charge du résident et de son entourage à leur arrivée dans l'établissement,
- Réaliser les soins infirmiers quotidiens (pansements, prise de tension, prélèvements, etc.) et surveiller l'évolution de l'état de santé des résidents (douleurs, fonctions d'élimination, etc.)
- Préparer les médicaments à donner et s'assurer de leur bonne prise par les résidents
- Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes des résidents et de l'entourage
- Détecter les urgences et les priorités afin de les traiter dans les meilleurs délais
- Rédiger et actualiser le dossier du résident
- Assure l'encadrement d'une équipe d'aide-soignant(e)s et l'encadrement pédagogique des stagiaires (IFAS, IFSI)

Compétences et profil

- Savoir cerner l'état du résident (clinique, psychologique) et consigner les informations recueillies dans le dossier médical
- Savoir organiser le plan de soins infirmier selon les besoins des résidents et préparer le chariot de soins
- Bonnes capacités relationnelles et sens de la communication (résident, entourage, professionnels)
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire et s'inscrire dans un réseau
- Être organisé, autonome et rigoureux
- Être titulaire du diplôme d'état d'infirmier et inscrit au Conseil de l'Ordre Infirmier et au RPPS
- Faire preuve de discrétion, de réserve et de loyauté professionnelle
- Être en conformité avec la vaccination obligatoire en EHPAD

Classification et Rémunération :

Convention Collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951, filière soignante, coefficient 477 + prime décentralisée 5% + prime fonctionnelle de 11 points + indemnités « Ségur » & « Ségur 2 »

Métier, statut : infirmier(ère) de jour, non cadre

Horaires : temps complet

Lieu d'exercice : EHPAD « Pierre de Celle » à Saint-André-les-Vergers

Les candidat.es doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum Vitae à :

ASIMAT-EHPAD Pierre de Celle, à l'attention de Madame la directrice
17 rue Gilbert Médéric, 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

Ou par mail à : mabelle.naccache@asimat.fr ou hugo.david@asimat.fr